



## Prestation garagiste

Par **Mia001**, le **15/09/2021** à **14:38**

Bonjour, J'aimerais savoir quel sont mes droits et quelles démarches il m'est encore possible de faire?

Voici la situation: j'avais un véhicule avec lequel j'ai eu un accident ( phare avant gauche et aile gauche avant ), rien de très grave même si les frais étaient élevés pour la réparation (selon 2 garagistes différent).

Le premier me demandait dans les 1200+ changements des phares arrière qui n'étaient plus en norme. Le deuxième pareil mais sans me parler des phares. Je choisis le second étant donné que je n'ai pas le temps que faire le comparatif entre les différents garages de mon lieu de domicile. Du coup, j'emmène m'a voiture, reçois un premier devis (pour lequel je ne trouve pas les pièces...) et demande au garagiste de me faire un second devis avec ses pièces à lui.

Je récupère ma voiture, réparer, elle tombe en panne le même jour à environ 3 minutes du garage. J'appelle le garage, qui vient le récupérer en disant que c'était peut-être la batterie. Je retourne récupérer ma voiture, cette fois pas assez d'huiles moteur + perte de puissance, donc j'en mets (moteur éteint et froid). Là à ma grande surprise, j'ai des fuites d'huile... la batterie me lâche et j'appelle un dépanneur et l'emmène dans un autre garage pour la faire remplacer.

Quelques jours plus tard, desbruits bizarres et du mal à démarré. Je retourne au garage qui me fait un devis à 3200 (celui qui me l'avait réparer la première fois) pour remplacer mon joint de culasse et d'autres petits détails mécaniques.

Par **Marck.ESP**, le **16/09/2021** à **10:00**

Bonjour

N'espérez pas trop, car il n'y a eu aucune intervention mécanique, un travail sur la carrosserie ne provoque pas ce genre de pépin...

Par **Mia001**, le **16/09/2021** à **11:48**

Justement si, il y a eut des interventions sur la mécanique.

Par **Marck.ESP**, le **16/09/2021** à **11:53**

Alors il faudrait préciser...

Par **Mia001**, le **16/09/2021** à **12:07**

Pour infos, la voiture a été immobilisé quasiment une année entière. Elle avait près de 420 000 KLM au compteur.

Par **Louxor\_91**, le **16/09/2021** à **12:15**

Bonjour,

avec 420000Km au compteur, il n'est pas surprenant d'avoir des soucis mécaniques ! Notamment un joint de culasse ! Le garagiste n'y est très probablement pour rien ! Et d'ailleurs, en relisant votre texte, je ne vois aucune question ? Droits et démarches pour...?

Par **Mia001**, le **16/09/2021** à **12:27**

J'aimerais savoir mes droits en ce qui concerne l'obligation de résultat du garagiste. J'ai emmené ma voiture alors que son seul soucis apparemment était l'aile avant gauche qui était endommagé après le choc. Avant cela elle roulait parfaitement bien, était entretenu régulièrement dans un garage par mon frère.

Par **Mia001**, le **16/09/2021** à **12:34**

C'était ma 1re acquisition..et en ce qui concerne la mécanique faite dessus il y a le tuyau raccord frein, les essuies glaces (je doute que qu'ils peuvent être en cause), les feux, filtres à air et filtre à carburant, bougie de préchauffage. D'ailleurs lorsque je l'ai récupéré le réservoir d'huile était saturé (rempli presque à rebord).